



Claira, le 15 mars 2024

**Objet** : Conseil municipal du 21 mars 2024

## **CONVOCAATION**

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 21 MARS 2024  
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

### **Ordre du jour** :

Procès-Verbal de la séance du 06 février 2024 ;  
Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

1. Compte rendu des décisions du Maire et des déclarations d'intention d'aliéner ;
2. Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) - Budget principal de l'exercice 2024 ;
3. Lutte contre le gaspillage alimentaire - convention de dons de denrées alimentaires ;
4. Débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024 ;
5. Exposition et livre sur la coiffe catalane – contribution financière de la commune ;
6. Demande de subvention auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'acquisition d'équipements radio et géolocalisation ICOM pour la police municipale ;
7. Tirage au sort des jurés des cours d'assises – constitution de la liste annuelle du jury criminel pour l'année 2025 ;
8. Motion pour un plan d'urgence de sécurisation en eau du département.

Marc PETIT  
Maire de CLAIRA

